



OPINION: I-n-a-l-i-é-n-a-b-l-e!

Geplaatst op zaterdag 04 januari 2014 | 

 SHARE

Dieudonné est antisémite! Oui. Dieudonné est révisionniste! Oui. Dieudonné doit être sanctionné! Non. Dieudonné doit se taire! Non.

Dieudonné, antisémite, révisionniste n'est pas une exception dans l'inaliénabilité de la liberté d'expression.

Dieudonné n'est pas ma tasse de thé. Cela n'a d'ailleurs aucune importance. Ce chansonnier exprime des propos qui déplaisent à l'establishment. C'est le rôle de tout chansonnier. Sa manière est odieuse pour certains. Sans aucun doute, mais nul n'est obligé de l'écouter. Et comme il est quasi interdit de médias, il y a peu de chance que ses propos aient un impact sur le bon peuple endormi. À moins, comme on le fait, qu'on ne cesse de l'évoquer en faisant passer « en boucle » les passages les plus « croustillants » de son spectacle pris en caméra cachée !

Le chansonnier avait aussi lancé un signe provocateur appelé la « quenelle » qui consiste à tendre le bras droit vers le bas et mettre l'avant-bras gauche sur la poitrine, main sur le bras droit. C'est un salut nazi à l'envers doublé d'un bras d'honneur.

À chacune de ses provocations, répond un tollé dans le monde médiatique, au point qu'on peut se demander si Dieudonné ne sert pas de repoussoir bon gré mal gré. Il devient une sorte d'incarnation du mal. En cela, jouerait-il les idiots utiles? Difficile à croire, car il est sans doute un des chansonniers les plus intelligents du monde francophone (dixit François Pirette sur RTL-TVI). En tout cas, son promoteur n'aurait pas rêvé meilleure publicité!

Cependant, on peut se poser la question: Dieudonné n'est-il pas utile là où l'argumentation ne passe plus, là où les élites politiques et médiatiques se trouvent décrédibilisées?

Et cela continue! Après plusieurs procès où Dieudonné s'est vu condamné pour propos antisémites, le ministre PS de l'Intérieur Manuel Valls – le grand ami des Roms – ne trouva rien de mieux que de prôner l'interdiction préalable de tous les spectacles de Dieudonné pour des raisons de maintien de l'ordre public, estimant que ses propos de haine ne pouvaient plus être acceptés. C'est tout à fait contraire aux règles de droit. Cela consiste à sanctionner l'intention et non les actes.

Dieudonné pousse le bouchon très loin.

Dieudonné pousse souvent le bouchon très loin. Ainsi, dire: « Quand je pense à Cohen, je pense à une chambre à gaz ! ». Non seulement, ce n'est pas drôle, mais c'est à vomir. Pourtant, nul n'est obligé d'aller écouter ce genre de propos. Et les médias du système ne sont en rien contraints à les diffuser à une heure de grande écoute (le journal de 20 heures sur France 2), sans compter qu'ils ont été pris en caméra cachée. De même, pour la quenelle, le Huffington Post diffuse des photos de personnages qui l'exécutent devant des lieux éminemment symboliques, comme Auschwitz, l'école juive de Toulouse où Merah a répandu le sang, le Mur des lamentations, etc. Provocations largement répandues par la presse du système, donnant ainsi un impact fortement exagéré à ces aussi stupides que sinistres plaisanteries. Alors, que cherche-ton ?

N'est-ce pas parce que Dieudonné dérange bien au-delà de ses provocations? N'est-ce pas parce qu'il s'attaque au système en usant d'une arme redoutablement efficace : le rire ? Le directeur de philosophie François Cousin en donne une analyse très intéressante à ce sujet: <http://fr.sott.net/article/18493-Reaction-d-un-directeur-de-philosophie-au-communique-de-Valls-sur-Dieudonne>

Il explique que Dieudonné a débuté sa carrière avec la lutte contre le racisme. Il s'est assez vite senti pris au piège, car, selon Cousin, l'antiracisme avait en définitive pour objet de se substituer à la lutte des classes. En réalité, Dieudonné s'en serait rendu compte et dès lors, a épousé la cause palestinienne et a rapidement dérivé vers l'antisémitisme en cautionnant le révisionnisme, en fréquentant Le Pen et des milieux notoirement antisémites.

Au-delà de Dieudonné, l'analyse de Cousin est à retenir. En effet, l'antiracisme s'est montré inefficace. Le racisme, malgré tout l'arsenal légal, est plus nuisible que jamais. En outre, l'antiracisme a divisé durablement la gauche qui s'est divisée en deux branches : la « sociétale » et la sociale. Et les choses se sont compliquées avec l'islamophobie. On n'en sort pas!

La liberté d'expression à la carte

Nous avons d'un côté les propagandistes du système qui se gargarisent de grands principes. Et il n'y a pas que Dieudonné. Et de l'autre, des atteintes inacceptables à la liberté d'expression et à la liberté d'information que les mêmes propagandistes passent sous silence, voire approuvent.

Ainsi, l'éditorialiste de l'Express, bien en vue dans le microcosme, dit à propos de l'affaire des caricatures islamophobes de Charlie Hebdo: « La liberté d'expression n'a pas de limite! ». Le même, quelques mois après, au sujet de Dieudonné: « Il y a des limites à la liberté d'expression! ». Il y aurait donc une liberté d'expression à la carte. En tout cas, ce type est indigne d'être journaliste, car il ne défendra que les idées qu'agrémentent les dominants.

Qu'on le veuille ou non, c'est la liberté d'expression qui est attaquée, car elle est inaliénable que ce soit pour Dieudonné ou pour quiconque.

Atteintes à la liberté d'expression: il n'y a pas que Dieudonné.

Une autre atteinte à la liberté d'expression a lieu en ce moment dans cette même France « socialiste ». Le quotidien en ligne « Mediapart » vient de se voir signifier par Bercy (le ministère des finances français) un redressement fiscal de près de trois millions d'Euros sous prétexte de l'application d'un taux de TVA erroné. La réalité est, comme l'écrit Edwy Plenel, son rédacteur en chef : « La « régression numérique » sur laquelle le courant socialiste [La gauche durable](#) alertait récemment, en mentionnant l'injustice qui est faite à la presse en ligne, témoigne d'une France oligarchique, isolée de la société et déconnectée du monde, au point d'être aveugle à la nouveauté, voire de vouloir l'étouffer dans l'œuf. Les règles à calcul invoquées par une administration des finances sans envergure dont le fisc est ici, sur ordre, le bras armé ne sont que les instruments destructeurs d'une politique ambitieuse pour la liberté de l'information, au service du droit de savoir des citoyens. »

Il est clair ici que c'est la liberté d'information qui est attaquée.

Et il n'y a pas que Dieudonné et Mediapart. Rappelez-vous Charles Enderlin, l'excellent correspondant de France 2 en Israël qui a été persécuté pendant des années, traîné devant les tribunaux, menacé pour avoir diffusé un reportage où l'on voit un jeune père et son enfant palestiniens pris entre deux feux dans un échange de tirs entre une patrouille israélienne et des Palestiniens. Finalement, les deux succombent sous les balles israéliennes malgré les appels au secours. C'en était trop pour les fanatiques du sionisme ! Ce reportage ne pouvait être qu'un faux et Enderlin était un antisémite à condamner. Soutenu du bout des lèvres par sa direction et la profession, il a été récemment « blanchi » par un tribunal.

Là, c'est le journalisme critique qui était visé. On ne peut pas s'attaquer à la politique israélienne.

Rappelez-vous Julian Assange accusé de viol par la Justice suédoise, viol qui s'est transformé en relations librement consenties, mais sans préservatifs, ce qui est un délit en Suède et qui est toujours réfugié à l'ambassade d'Equateur à Londres, les autorités britanniques lui interdisant de quitter le territoire, souhaitant l'extrader en Suède, avec le risque que les Suédois le livrent aux USA où il risque la peine de mort, suite à WikiLeaks !

Il y a aussi le soldat Manning qui a été condamné bien trop sévèrement parce qu'il a estimé devoir montrer à tous l'illégalité des attaques américaines en Irak. Enfin, il y a Edward Snowden qui a dénoncé les pratiques illégales et extrêmement graves de la principale agence américaine de renseignements

Là, c'est la liberté d'informer que l'on veut éliminer.

Alors ? Cela ne suffit-il pas ? Comprenez-vous pourquoi la liberté d'expression, celle d'informer sont inaliénables ? A moins que vous vouliez vivre un régime orwellien.

Pierre Verhas - 30 decembre 2013